

Certificat de spécialisation Gestion des associations (comptabilité, droit et fiscalité)

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :
Niveau DECF

Objectifs

Connaître les règles juridiques, comptables et fiscales propres aux associations.

Modalités de validation

Une note minimale de 10/20 doit être obtenue à l'examen final pour la délivrance du certificat de spécialisation. Le sujet de l'examen final est le même pour tous et, bien évidemment, se déroule au même moment dans tous les centres d'examen de l'Intec.

Compétences

Les compétences et capacités acquises sont liées à la connaissance des spécificités et des règles relatives aux associations. L'exploitation d'une typologie permet d'éclairer le panorama associatif et d'avoir une compréhension fine des pratiques différenciées de gestion. Cette compréhension ouvre sur la maîtrise des enjeux généraux de la gouvernance des associations.

🌟 Valide le 18-01-2019

Code : CS1200A

0 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité
Contrôle Audit (CCA) /
Francois DERUETTE

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans
niveau spécifique

**Mode d'accès à la
certification :**

NSF : Comptabilité, gestion
(314)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec
40 rue des jeûneurs
75002 Paris

Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

Gestion des associations : comptabilité, droit et fiscalité

TEC714

0 ECTS